



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement (DREAL) Bourgogne

Contact : Fabien GRANGE – 06 29 62 38 15

fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr



Dijon, le 31 mars 2014

Invitation médias

**Dans le cadre de l'édition 2014 de la Semaine du développement durable,
Claire WANDEROILD, Secrétaire générale adjointe pour les affaires régionales
vous invite à découvrir le grand marché « consommer autrement »
organisé sur le site de la DREAL (21, Boulevard Voltaire à Dijon),
le jeudi 3 avril 2014 à 14h00**

La [Semaine du développement durable](#) organisée du 1^{er} au 7 avril 2014 par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) et relayée en Bourgogne par la DREAL et les Directions départementales des Territoires (DDT), a pour thématique pour son édition 2014 « Consommer autrement » : recyclage, produits de saison, filières courtes et produits bio, modes innovants de consommation collaborative... De nombreuses manifestations seront organisées partout en France et bien évidemment en Bourgogne, les collectivités, associations, entreprises, administrations ou établissements scolaires étant invités à inscrire leur projet sur www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr (déjà 95 projets inscrits pour la Bourgogne au 27 mars 2014)

De nombreux acteurs locaux sont pleinement engagés en Bourgogne dans des modes de production et de consommation plus durables. Pour la 3^{ème} année consécutive, un grand marché bio et filières courtes (rebaptisé cette année « consommer autrement ») organisé sur le site de la DREAL à Dijon permet de les mettre en lumière lors de la Semaine du DD et offre la possibilité aux agents des services de l'Etat de l'agglomération dijonnaise, de découvrir et d'acheter de nombreux produits issus de ces modes de production plus durables et plus respectueux de l'environnement. **Plus d'une vingtaine d'exposants seront présents cette année pour ce marché éphémère** (de 11h00 à 15h30). Voir liste ci-jointe.

Le marché s'étend cette année à des structures proposant des modes de consommation et services innovants et collaboratifs : auto partage, plateforme de mise en relation de producteurs et consommateurs locaux, atelier collaboratif de réparation de cycles, etc.

Un focus sera également fait en compagnie de Mme WANDEROILD, sur le dispositif « Entreprendre Pour Apprendre Bourgogne » (soutenu par la CCI 21 et le Rectorat) avec la participation de 7 classes (du collège au BTS) qui présenteront leur mini-entreprise et leur projet dont de nombreux sont en lien avec le développement durable.

Les générations futures sont les consommateurs, voire les producteurs de demain. Leur sensibilisation, dès le plus jeune âge, est un des gages de la réussite de la nécessaire transition écologique engagée par notre pays.

La Semaine du développement durable en DREAL Bourgogne, c'est aussi **une grande conférence débat « consommer et produire autrement...vers une économie solidaire et performante »** organisée le 1^{er} avril de 13h30 à 16h30 sur le site de la DREAL, 21, boulevard Voltaire à Dijon. Des témoins de 1^{er} plan seront présents : OuiShare, ENVIE Dijon, Groupe ID'EES et l'association Package in Bourgogne.

Entreprendre Pour Apprendre Bourgogne



Entreprendre Pour Apprendre Bourgogne (EPA) est une association de loi 1901 affiliée à l'association nationale Entreprendre Pour Apprendre, membre de l'organisation européenne Junior Achievement Young Entreprise (JA-YE) et internationale Junior World Achievement Worldwide.

Les partenaires nationaux sont institutionnels, privés et associatifs. En Bourgogne, l'association est présidée par Yves Noirod.

Mission de l'association : ce dispositif, à but pédagogique, a pour principale mission la création de mini-entreprises EPA dans des établissements scolaires (collèges et lycées). Il s'agit d'une mise en situation réelle dans le monde de l'entreprise. En effet, la mini-entreprise EPA est un dispositif innovant qui permet, en amont de la création de la mini-entreprise, aux élèves d'appréhender la gestion de projet et d'acquérir des réflexes pour concrétiser une idée. En aval de la création, les mini-entrepreneurs découvrent l'organisation d'une entreprise et apprennent à respecter les objectifs qu'ils se sont fixés. Les mini-entrepreneurs sont accompagnés, durant l'année scolaire, par un enseignant et un parrain entrepreneur.

36 mini-entreprises ont été créées en Bourgogne pour l'année scolaire 2013/2014.

De nombreux produits ou services proposés par nos mini-entreprises bourguignonnes sont en lien avec le développement durable (support smartphone éco-conçu, réalisation de trousse ou d'étui à base de produit recyclés, bijoux en canette recyclées, etc.). Nos mini-entrepreneurs méritent donc une place de choix sur le grand marché « consommer autrement » organisé par la DREAL au cours de la Semaine du développement durable 2014 !

Contact EPA Bourgogne : Pauline VICARD – CCI 21 – 03 80 65 91 80 / 06 77 38 82 14